

Harmoniser la Gamme

HARMONISER la GAMME consiste à produire une gamme d'accords à partir des notes de la tonalité.

Nous observons qu'il apparaît deux types d'accords différents lorsque l'on harmonise une gamme majeure : les **ACCORDS MAJEURS**, et les **ACCORDS MINEURS**.

Il existe donc **DEUX MODES**, déterminés par la **TIERCE** :

Le mode MAJEUR et le mode MINEUR

Tout accord, toute gamme, relève nécessairement de l'un ou l'autre de ces deux modes, en fonction de sa Tierce.

Il se produira aussi un autre phénomène, car les Tierces ne seront pas les seuls intervalles à être modifié. Les **SEPTIÈMES** (note situées juste sous la Fondamentale) seront altérées également et, dans une moindre mesure, la **QUINTE**.

L'ACCORD MAJEUR :

On observe que dans l'ACCORD de DO, la SEPTIÈME est un SI (intervalle invariable) et se trouve à 1 DEMI-TON sous le DO (Fondamentale). Il s'agit donc d'une **SEPTIÈME MAJEURE** (11 / 2 TONS). On dira que l'accord est un DO M7, ou Majeur 7.

Ce sera le cas également du FA, dont la septième sera un MI, 1 demi-ton en dessous. Ce sera donc un FA M 7. **Le premier et le quatrième degré sont donc de même TYPES.** Ce sont tous les deux des accords de SEPTIÈME MAJEURE. Et ceci se vérifiera dans toute TONALITÉ MAJEURE : les degrés I et IV sont toujours Majeurs 7.

L'ACCORD DE SEPTIÈME DE DOMINANTE :

Tous les accords MAJEURS ne sont pas nécessairement 7ème majeure.

Le 5ème DEGRÉ en l'occurrence, SOL (G) est bien un accord majeur (sol, si, ré). Pourtant, sa SEPTIÈME est un FA, 1 TON SOUS LA FONDAMENTALE. C'est bien une SEPTIÈME BÉMOL sur un ACCORD MAJEUR. On appellera cet accord **ACCORD de SEPTIÈME**, ou **ACCORD DOMINANT**, ou encore **SEPTIÈME de DOMINANTE**. Il joue un rôle très important dans les modulations de tonalités, les variations modales, ainsi que dans le Blues.

L'ACCORD MINEUR :

L'ACCORD de RÉ (D) MINEUR a lui pour intervalle de SEPTIÈME un DO (C) qui se trouve UN TON en dessous de lui. Il s'agit d'une SEPTIÈME BÉMOL, c'est-à-dire un intervalle de 10 DEMI-TONS (parfois aussi nommé 7ème mineure improprement car la qualification modale mineur/majeur est normalement réservée à la Tierce).

En poursuivant l'expérience, nous constaterons que la SEPTIÈME d'un MI (E) est un RÉ (D), ou que celle d'un LA (A) est un SOL (G), toutes

deux un ton en dessous de la fondamentale. En fait la règle sera que **TOUT ACCORD MINEUR A PAR DÉFAUT UNE SEPTIÈME BÉMOL.** Les ACCORDS MINEURS seront donc au nombre de TROIS : les 2^{ème}, 3^{ème} et 6^{ème} degrés.

L'ACCORD DEMI-DIMINUÉ :

De même, si la QUINTE est TOUJOURS JUSTE et invariable, il y a une exception dans le cas du septième degré, SI (B).

En effet, la QUINTE de SI (B) est un FA (F).

Une QUINTE JUSTE comprend SEPT demi-tons. Or la quinte SI-FA n'en comporte que SIX. La raison en est que l'intervalle SI-FA est le seul à contenir les deux Demi-tons invariables MI-FA et SI-DO.

C'est bien une QUINTE, mais DIMINUÉE de 1 DEMI-TON. Le reste de l'accord est composé comme un accord mineur standard, b3, b7. On nommera donc ce SEPTIÈME DEGRÉ **SI m7b5** (SI mineur sept bémol cinq), ou encore **SI (B) demi-diminué**.

Ce système que l'on nomme HARMONISATION DE LA GAMME produit une **série de TIERCES** valable pour TOUTE TONALITÉ MAJEURE.

Appliquons l'exemple d'une GAMME DE DO MAJEURE.

En prenant **UNE NOTE SUR DEUX** à partir de chaque degré, nous allons obtenir SEPT TRIADES (nous ne prendrons pas en compte les Tétrades pour le moment pour des raisons de simplicité, mais c'est la même logique). C'est le **TABLEAU DES TRIADES** :

Fondamentale	Tierce	Quinte	Septième
DO	MI	SOL	(SI)
RÉ b3	FA	LA b7	(DO)
MI b3	SOL	SI b7	(RÉ)
FA	LA	DO	(MI)
SOL	SI	RÉ b7	(FA)
LA b3	DO	MI b7	(SOL)
SI b3	RÉ b5	FA b7	(LA)

Sur une guitare ces quatre types d'accords se déclineront selon les cinq formes. On peut visualiser une version de ces accords en FORME 2, par exemple :

